



Mineurs, réfugiés et isolés

MAYEUL GAUZIT

PATRICIA CHALON

Dès 2015, des rumeurs faisaient état d'un nombre grandissant d'enfants arrivant dans le camp de réfugiés de Calais, certains avec des membres de leur famille, d'autres seuls, isolés. Début 2016, Europol publiait un rapport alarmant, relevant l'inquiétante disparition de 10 000 mineurs isolés en Europe depuis le début de la crise migratoire, et évoquant le risque de trafics.

Enfance Majuscule avait fait part à la Ministre de la Famille de ses inquiétudes concernant ces trafics possibles d'enfants.

L'ampleur prise par la « Jungle » et le nombre croissant de mineurs isolés ont amené l'association à envisager une présence permanente sur plusieurs mois de l'un de ses membres afin d'évaluer l'ampleur du problème et de tenter d'y apporter quelques solutions. Mayeul Gauzit est arrivé à Calais en mars 2016.

Ils sont aussi nos enfants

« Celui qui, vivant, ne vient pas au bout de sa vie, a besoin d'une main pour écarter un peu le désespoir que lui cause son destin [...] Mais de l'autre main, il peut écrire ce qu'il voit sous les décombres, car il voit autrement et plus de choses que les autres. N'est-il pas le mort de son vivant, n'est-il pas l'authentique survivant ? » (Kafka journal 1921)

Patricia Chalon
Psychologue

Lorsque l'un de nos enfants subit un traumatisme comme celui vécu à Nice le 14 juillet 2016 ou à Berlin le 19 décembre dernier, saisis par l'effroi et utilisant toutes nos ressources d'empathie, nous allons mobiliser autour de lui tout un système de protection et autres cellules psychologiques, afin de l'aider à mettre en place des défenses pour que ne s'installe pas un stress post-traumatique durable.

Imaginons maintenant un de nos enfants (des centaines de nos enfants) vivant un 14 juillet quotidien, au milieu des bombes et des morts. La ville ne s'appelle pas Nice mais peu importe le nom qu'elle porte.

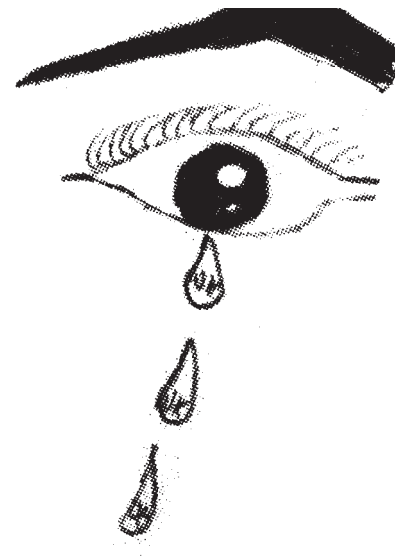
Avec des milliers d'autres victimes, il va rejoindre la cohorte prête à tout pour échapper à cette horreur ; il embarque pour la traversée de la mort, où, pendant des jours, il affronte la peur, la faim et le froid parce qu'il voit au loin, l'espoir d'un havre de paix.

S'il a de la chance, il arrive dans un bidonville, et se retrouve seul, dans des conditions de précarité extrêmes, ayant perdu ce qui lui reste de famille durant le voyage.

Il va avoir à faire face à la cohabitation avec des inconnus plus ou moins bienveillants, ayant subi, eux aussi, de multiples traumatismes.

Il garde pourtant un espoir de rester connecté à sa vie d'avant : ce cousin vivant dans la banlieue de Londres et qu'il est prêt à tout pour rejoindre.

Puis, les longs mois d'attente vont réussir ce que les bombes n'étaient pas parvenues à faire, car malgré les dangers, cet enfant était actif dans son désespoir, ce qui lui évitait une dépression profonde. Les symptômes vont alors s'installer durablement : cauchemars, attaques de panique, images récurrentes, douleurs, etc.



Ainsi au fil des mois, il va commencer à décompenser, à perdre de son énergie vitale, surtout quand l'espoir de rejoindre, par des voies légales, ce cousin si précieux s'amenuisera.

Mois après mois, il erre dans ce camp, où des adultes tentent de mettre en place pour lui, un semblant d'école dans une langue qu'il ne comprend pas, et où d'autres adultes lui proposent un peu d'argent pour se prostituer. Alors, pour être actif à nouveau, il se jette sur un camion pour tenter de passer en force et rejoindre cet eldorado où, pense-t-il, un peu d'humanité l'attend, puis renonce après 3 tentatives qui ont failli lui coûter la vie.

Alors, non, ce n'est pas un petit garçon bien sage que nous allons avoir la grande générosité d'accueillir dans notre petit village et dont il va falloir prendre soin. Pas un gentil petit garçon, qui doit s'intégrer d'urgence sous peine de rejet immédiat, mais un enfant polytraumatisé, encombré des symptômes durables qui sont propres au stress post-traumatique.

Il va être empli de méfiance et de désespoir et malgré les tentatives d'approches, restera fermé aux visages prêts à être filmés par le journal télévisé, qui auront l'impression d'avoir été grugés : on leur avait promis un petit ayant besoin d'amour et arrive un enfant mutique, avec une hygiène déplorable, qui ne se laisse pas approcher et vole la nourriture qu'on lui donne pourtant en abondance. Tout cela le rend fort peu aimable. Il se retrouve avec un niveau scolaire d'enfant de 6 ans alors qu'il en a 12. Sa notion du bien et du mal a été bouleversée par les épreuves subies, malgré toutes les valeurs que ses parents lui ont inculquées lorsqu'il était petit, car tout au long de son parcours, il lui a fallu voler et mentir pour survivre, et son

désir d'intégration immédiat est bien peu compatible avec le racisme ambiant. Poussant à bout les adultes, il provoque en réponse le rejet qu'il redoute tant.

Et puis, il y a possiblement le miracle de l'enfance. Pour peu qu'on lui tende une main bienveillante et qu'il s'y accroche, la résilience extraordinaire des survivants va le pousser à puiser dans ses ressources, obligeant les adultes à puiser dans leurs. Le champ des possibles s'ouvre alors devant lui, pour grandir et apprendre, pour accéder à la liberté de penser, pour mettre cette tension qui l'habite au service de la création des liens et lui permettre de sortir de la posture de victime pour entrer dans celle de la relation à l'autre.

Est-il possible d'imaginer un de nos enfants ayant à se débattre dans une telle solitude ? Pourquoi devrions-nous nous en soucier ? Parce que cet enfant est notre avenir et que, si nous en avons conscience, jamais nous ne le laisserions traverser de telles souffrances.



Mayeul Gauzit
Chargé de mission

La « Jungle de Calais », j'en entendais parler aux informations depuis longtemps. Début 2015, la municipalité a installé à 7 kilomètres du centre-ville un lieu d'accueil de jour pour les migrants qu'il s'agissait d'éloigner du centre-ville. La vie s'était petit à petit organisée sur ce terrain vague, le long de l'autoroute menant au port des Ferrys reliant la France à l'Angleterre. À une centaine de mètres de là, des industries pétrochimiques chargeaient l'air d'une odeur nauséabonde témoignant de sa toxicité : la zone était classée Seveso.

À Calais, les camps existent depuis vingt ans bien que le statut de « camp de réfugiés » ne leur ait jamais été officiellement reconnu par le HCR (Hauts Commissariat aux Réfugiés). Mais ce n'est en réalité que la face apparente et récente des réalités liées à l'émigration vers l'Angleterre : c'est l'endroit le plus accessible de sa frontière. Presque invisibles, oubliés par les États et les politiques de protection de l'enfance française et britannique, des milliers de mineurs, adolescents ou plus jeunes enfants, dans leur grande majorité sans leur famille, sont passés par Calais, partageant les mêmes rêves que les adultes, avec une volonté souvent plus forte encore.

Ces enfants de Syrie, d'Afghanistan, d'Érythrée, du Soudan ou d'ailleurs, ont fui la guerre, la dictature et la misère ; certains sont orphelins ou ne savent plus où sont leurs parents ; pour d'autres, le financement du voyage des enfants n'a été possible que grâce à la vente des biens familiaux. Tous ont connu le déchirement d'être forcé de partir de chez soi, et beaucoup portent en eux les

LES ACCORDS DU TOUQUET

La France et le Royaume-Uni ont signé en 2003 le « Traité du Touquet », à la suite de la fermeture du centre de Sangatte. Cet accord a eu pour effet de placer la frontière franco-britannique - et donc les contrôles - à Calais, à l'entrée du port des ferrys et du Tunnel sous la Manche, afin de maîtriser et de juguler l'immigration en Grande Bretagne. Cette frontière a été matérialisée par des barrières barbelées et la présence massive des forces de police qui rendent extrêmement difficiles les passages des migrants, désormais bloqués à Calais.

traumatismes liés à la guerre. Les voyages aussi ont été difficiles : les traversées de déserts et de mers, les passages des frontières, la captivité, les contacts avec les réseaux mafieux, autant d'épreuves auxquelles beaucoup ne survivent pas et qui marquent à vie quiconque les endure.

Depuis près de deux ans, le camp s'est organisé, les conditions de vie se sont peu à peu améliorées et les associations humanitaires ont permis à ses occupants de survivre un peu plus dignement. Pour les mineurs qui représentent entre 10 et 15 % de sa population, la « Jungle » devient souvent le point de rencontre avec les institutions publiques par le biais des bénévoles et des travailleurs humanitaires. Elle leur assure aussi un lieu de vie pour patienter, parfois longuement, jusqu'à ce que les administrations leur adressent une réponse. Au mois d'octobre 2016, à la veille de la destruction totale du camp, les associations présentes estimaient qu'il y avait 1 290 mineurs isolés¹ dans la « Jungle » de Calais.

En mission pour Enfance Majuscule depuis mars 2016 auprès de ces enfants réfugiés de Calais, je passe tous les jours devant les barrières barbelées, les pieds dans la boue, entre les tas de détritiques, devant un « spectacle » digne d'une scène de guerre. Cela m'avait choqué mais avec le temps, on s'habitue ; en revanche, on ne s'habitue jamais à y voir des enfants.

QUI SONT CES « MINEURS ISOLÉS ÉTRANGERS » ?

Les « Mineurs non-accompagnés » (MNA), autrefois désignés sous le terme très administratif « Mineurs isolés étrangers » (MIE) représentent plus de 80 % des enfants du camp. En majorité, il s'agit d'adolescents souhaitant passer au Royaume-Uni, ils sont d'origine afghane, soudanaise, érythréenne et éthiopienne. Les plus jeunes que j'y ai rencontrés avaient huit ans mais leur âge moyen se situe autour de 14 ans. La sécurisation de plus en plus importante des frontières, en l'occurrence avec l'Angleterre, signifie un passage de plus en plus difficile et risqué, ce qui implique des séjours de plus en plus longs qui variaient de quelques jours à plusieurs mois. J'ai rencontré certains mineurs qui étaient bloqués dans la « Jungle » depuis près d'un an.

Europol avait publié en début d'année 2016 un rapport alarmant sur les inquiétantes disparitions de 10 000 mineurs isolés en Europe depuis le début de la crise migratoire. Le risque des trafics était alors évoqué. Si l'extrême difficulté de recenser, de suivre des enfants qui restent cachés ne souhaitant pas être localisés et se déplacent régulièrement vers leur destination peut expliquer en partie ce nombre, il est certain que la plupart, sinon la quasi-totalité des enfants présents à Calais sont en contact avec des réseaux dont les intentions à leur égard peuvent se révéler très dangereuses. Le « démantèlement » de la zone sud de la « Jungle » de Calais en février et mars 2016 avait ainsi causé la disparition de 128 enfants des radars associatifs.

¹ Le recensement a été effectué par l'association France Terre d'Asile au début du mois d'octobre. Les résultats correspondent aux prévisions de l'ONG Help Refugees et de l'Auberge des Migrants qui réalisent tous les mois un recensement de la « Jungle ». Il est néanmoins en contradiction des chiffres officiels avancés par la préfecture du Pas-de-Calais.

CHRONOLOGIE DES CAMPS À CALAIS

Années 1980 : Premières arrivées de migrants à Calais. Des associations calaisiennes leur viennent en aide.

1994 : Avec l'ouverture du tunnel sous la Manche, les arrivées deviennent plus importantes.

1999 – 2002 : Les migrants se regroupent au centre de Sangatte géré par la Croix-Rouge. À la fermeture du centre, ses habitants sont dispersés sur tout le littoral.

2009 : Premier « démantèlement » d'un camp à Calais qui se reformera quelques mois plus tard.

2010 – 2015 : De multiples « Jungles » et des squats se forment à Calais et aux alentours.

2015 : Installation d'un accueil de jour pour les migrants sur un terrain vague à l'est de la ville, à proximité d'une zone industrielle classée Seveso. Les autres camps sont détruits.

Mars 2016 : La moitié sud du camp, où se trouvait la majorité des habitants, est détruite. Beaucoup de migrants déménagent alors dans la partie nord.

Fin octobre 2016 : Évacuation puis destruction de la totalité de la « Jungle » de Calais.

Date du recensement	Recensements de la préfecture du Pas-de-Calais		Recensements de l'ONG Help Refugees	
	Population totale	Population totale	Mineurs dans le camp	Dont Mineurs isolés étrangers
Février 2016 (avant le démantèlement)	3 700	5 497	621	423
Mars 2016 (après le démantèlement)		4 946	514	294
Mai 2016	3 913	5 178	558	412
Juin 2016	4 486	6 123	700	544
Juillet 2016		7 037	761	608
Août 2016	6 901	9 106	865	676
Septembre 2016		10 188	1 179	1 022
Octobre 2016		8 143	1 496	1 291

Ces enfants au très lourd passé et aux très grandes responsabilités, ne se considèrent eux-mêmes plus comme des « petits », même si tous se décrivent sous le terme affectueux de « bambino », qu'ils ont appris durant leur séjour en Italie ou au contact de leurs amis. Derrière un masque affiché de dureté et une volonté de paraître plus grands et plus matures, leur grande sensibilité finit toujours par apparaître : ce sont des enfants avant tout.

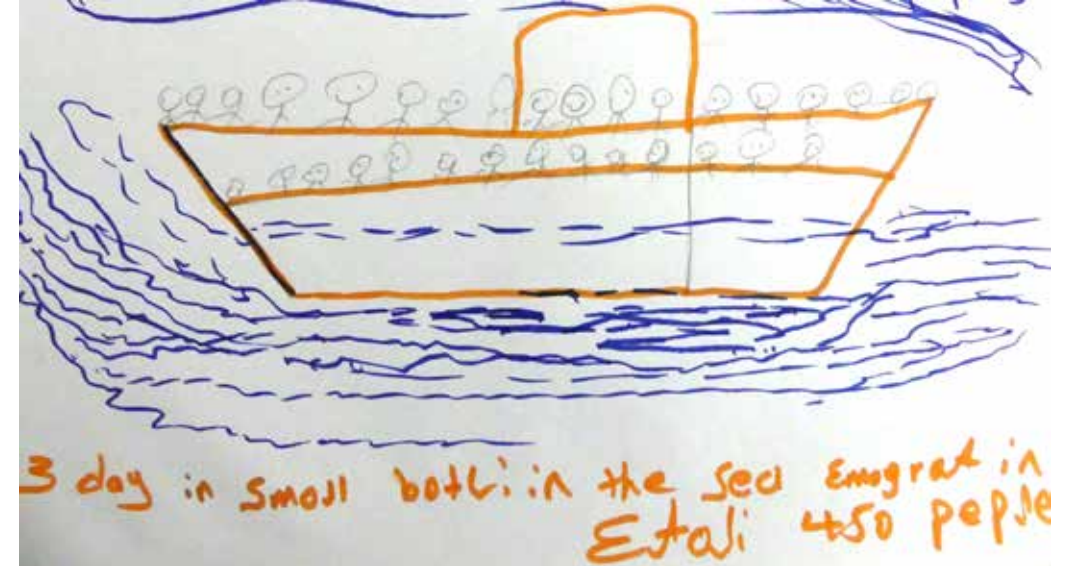
Il est indispensable, pour comprendre leur situation, d'appréhender les raisons qui les poussent à vouloir se rendre à tout prix – le terme prend alors tout son sens – en Angleterre. Pour certains, c'est la volonté de rejoindre leurs parents, leurs familles ou leurs proches établis outre-Manche. En octobre 2016, près de 400 de ces enfants étaient ainsi éligibles aux critères européens du regroupement familial, mais sans être pris en charge administrativement pour mener ces procédures interminables. Depuis le début de l'année, seuls 80 mineurs à Calais ont pu bénéficier de cette disposition prévue par l'article 8 du Règlement de Dublin. Pour d'autres, cette injonction de partir leur a été donnée par leurs parents ou leur famille afin de les sauver. C'est souvent aussi l'idée d'une Angleterre fantasmée, et dont ils parlent plus ou moins la langue, qui les attire. Cette mission qui leur a été confiée ou qu'ils se sont eux-mêmes donnée est d'une force telle, que ne pas la mener à bien reviendrait à se trahir ou à trahir ses parents.

Pour une dernière partie des mineurs que j'ai rencontrés à Calais, leurs plans étaient plus flous et ils acceptaient plus facilement l'aide proposée. Arrivés sur les conseils de membres de leur communauté ou d'amis, ils rêvent d'accéder à l'Angleterre, plutôt que de rester dans un pays où ils se sentent rejetés et pensent être traités sans humanité.

LE PASSAGE VERS L'ANGLETERRE

Pour les enfants n'ayant pas la possibilité de bénéficier d'un passage légal vers l'Angleterre, ou pour ceux, nombreux, que l'attente interminable de plusieurs mois décourage et qui perdent leur foi en l'administration, les moyens de traverser la Manche ne sont pas sans risque. Toutes les nuits des enfants partent « essayer » (« try ») dans ce qu'ils appellent également « the game ».





DANIEL*, 14 ANS, ÉRYTHRÉEN

Daniel est un jeune Érythréen de 14 ans. Il habitait dans la ville de Dekemhare avant de fuir une terrible dictature pour rejoindre son père en Angleterre. Enfant, il avait appris à nager dans la Mer Rouge à une centaine de kilomètres de chez lui et il aimait cela. En 2015, il part d'abord pour l'Éthiopie, et reste durant deux mois à Addis-Abeba où il tombe malade. Il rejoint ensuite Khartoum au Soudan puis effectue un voyage de 25 jours, dans une chaleur insupportable frôlant les 50 °C, dans un camion où s'entassent des dizaines de passagers en direction de Tripoli en Libye. Arrivé là-bas, sa sécurité étant menacée et les conditions de vie trop difficiles, il décide de traverser la Méditerranée. Plus de 400 personnes sont dans le même bateau que Daniel lorsqu'il fait naufrage en pleine mer. Seuls 70 survivront. Savoir nager lui sauve la vie car il a pu attendre l'arrivée de la marine italienne plusieurs heures après. Lorsque des mois plus tard, à Calais, j'essaie de convaincre cet enfant qui a survécu au désert, à la mer et à la maladie qu'il doit cesser de fumer, il m'explique qu'il est résistant et que la vie est courte.

Les enfants essaient de passer des dizaines, voire des centaines de fois en Angleterre. Le Tunnel sous la Manche, autrefois très emprunté par les migrants, a été plus ou moins abandonné du fait de la surveillance assurée par la police française et de la dangerosité de la tentative. Le moyen désormais privilégié pour « tenter » le passage est de monter dans des camions arrêtés sur des axes d'autoroute en amont et d'espérer qu'ils aillent vers l'Angleterre...

La meilleure façon de réussir à passer, presque indispensable, est de faire appel à un passeur. Les enfants à Calais parlent souvent d'un « oncle » qui leur assure à la fois protection dans le camp, et les aide dans leurs tentatives de dissimulation dans les camions. Les rémunérations de ces passeurs, très souvent eux-mêmes d'anciens réfugiés, varient selon la demande, selon le mode de passage, selon le passeur et selon la communauté. Pour les enfants les plus pauvres, ou pour ceux partis d'eux-mêmes, les risques liés au passage sont encore plus grands : il s'agit pour eux de franchir les clôtures barbelées de la frontière ou de tenter de monter dans un camion par leurs propres moyens en s'exposant ainsi aux représailles des passeurs défendant « leur » zone. Puis ils se résignent à tenter leur chance dans les zones plus sécurisées où la police est présente.

* Prénom modifié

LES RISQUES D'EXPLOITATION

L'isolement des mineurs vivant dans les camps, à Calais ou ailleurs, et le désintérêt des politiques publiques, les rend particulièrement exposés aux risques de traite. La protection, parfois intéressée, que leur assure un « oncle » ou un « cousin » et leur ascendant psychologique sur les plus jeunes, peut amener les enfants à être exploités en échange d'un hébergement, d'une aide pour passer la frontière, ou afin de rembourser une dette. Leur vulnérabilité, leur exposition, le désir de traverser la Manche et les faibles moyens déployés par l'État sont autant de raisons qui font des camps de migrants des lieux propices aux situations de traite. Une étude menée par l'association Trajectoire et l'Unicef décrit précisément ces situations².

Les formes que prennent ces exploitations sont diverses : incitation à commettre des délits, vente de drogue, surveillance des points de passage, exploitation économique de mineurs en les forçant à travailler et prostitution.

DES RISQUES RÉELS

Une chose est certaine : l'ignorance par ces enfants de leurs droits, l'accès très difficile à la justice, leur méfiance envers une police qu'ils jugent dangereuse, la nécessité pour eux de se rendre en Angleterre et le désintérêt des pouvoirs publics rendent l'identification des situations de traite, la prévention ou la répression extrêmement difficiles à mettre en pratique. Des signalements sont parfois effectués par des bénévoles et des associations mais ne représentent probablement qu'une minorité des cas réels d'exploitation, de traite ou de trafic d'enfants migrants.

Face à la vulnérabilité de ces enfants et aux conditions très particulières dans lesquelles ils se trouvent, il serait indispensable que les pouvoirs publics déploient des moyens et une attention spéciale afin d'empêcher que ces situations ne se produisent.

LES CONDITIONS DE VIE DES ENFANTS DANS LA JUNGLE

Aucune disposition spéciale ni aucun lieu spécifique n'ont été prévus pour accueillir les mineurs dans le camp de Calais. Les enfants doivent donc s'organiser de la même façon que les adultes afin de trouver une place d'hébergement. Généralement, ceux-ci se regroupent entre amis ou avec des adultes qui s'occupent d'eux.

La partie « non officielle » de la Jungle abrite la plus grande partie des migrants. Les conditions de vie se sont nettement améliorées au cours de l'hiver grâce à l'action d'association telles que l'Auberge des Migrants qui a construit des

LE CENTRE D'ACCUEIL PROVISOIRE

Le Centre d'Accueil Provisoire (CAP) est une zone sécurisée du camp où l'État a décidé, à la fin de l'année 2015, d'installer 120 containers aménagés en dortoirs collectifs pouvant abriter chacun 15 personnes. Le lieu est géré par l'association « La Vie Active » sous mandat public. Le lieu ne répondait pas aux normes pour héberger des mineurs mais dans les faits, plusieurs centaines d'enfants y habitaient et la préférence leur était accordée malgré une concurrence rude dans l'attribution des places disponibles. Le CAP ne disposait ni de cuisine, ni de douche, ni d'accès à l'eau.

« La Vie Active » est aussi chargée de la gestion du Centre d'hébergement des femmes, d'une capacité de 400 places, situé à l'extrémité nord du camp dans le centre Jules Ferry. Elles peuvent être accompagnées de leurs enfants s'ils ont moins de douze ans (cela exclut de fait leurs enfants de plus de douze ans, obligés de vivre dans la « Jungle » ainsi que les mineurs isolés).



² L'association Trajectoires et l'Unicef France ont étudié en détail les logiques d'exploitation des mineurs dans les camps du Nord de la France. Ils ont publié en juin 2016 un rapport intitulé « Ni sains, ni saufs ».

centaines d'abris en bois, appelés plus couramment sous leur dénomination anglaise « shelter », afin de remplacer les tentes. Ces abris ont permis d'accueillir les migrants dans de meilleures conditions, améliorant ainsi leur sécurité et celle de leurs biens, avec une meilleure isolation au froid. La partie officielle du camp de Calais, gérée par l'association La Vie Active, mandatée par l'État, accueille une partie des enfants ; d'une part dans le Centre d'Hébergement Femmes et Enfants réservés aux enfants de moins de 12 ans accompagnés de leur mère, inaccessible aux autres, d'autre part dans le Centre d'Accueil Provisoire où sont hébergés une centaine de MNA. L'État avait annoncé cet été l'ouverture d'un centre de 72 places réservées aux mineurs non-accompagnés à l'intérieur du camp. L'avenir de ce projet est remis en cause par la destruction du camp.

Jusqu'au mois d'avril 2016 et l'ouverture du « Kids Restaurant » qui deviendra ensuite le « Kids café », il n'existait aucune distribution de nourriture destinée spécifiquement aux enfants. Ils devaient alors attendre longtemps, malgré la création de cartes coupe-files, dans les queues des distributions alimentaires associatives. Les distributions de vêtements étaient, quant à elles, organisées par l'Auberge des Migrants qui centralise les dons dans son entrepôt. Des distributions de vêtements réservées aux enfants et adolescents avaient également lieu ponctuellement dans le Kids Café et le Refugee Youth Service.

« ALLEZ, DÉGAGE ! »

Certains des mineurs qui vivaient dans la « Jungle » de Calais parlent Anglais mais aucun ne connaît le français hormis quelques mots appris durant leur voyage ou dans une des écoles associatives du camp. Il y a toutefois deux mots que TOUS les enfants connaissent et comprennent : « Allez, dégage ! ». Cette phrase est devenue symbole de cohésion et sujet de plaisanterie entre les enfants, liés par l'exclusion.

DES ENFANTS EN PROIE AUX VIOLENCES

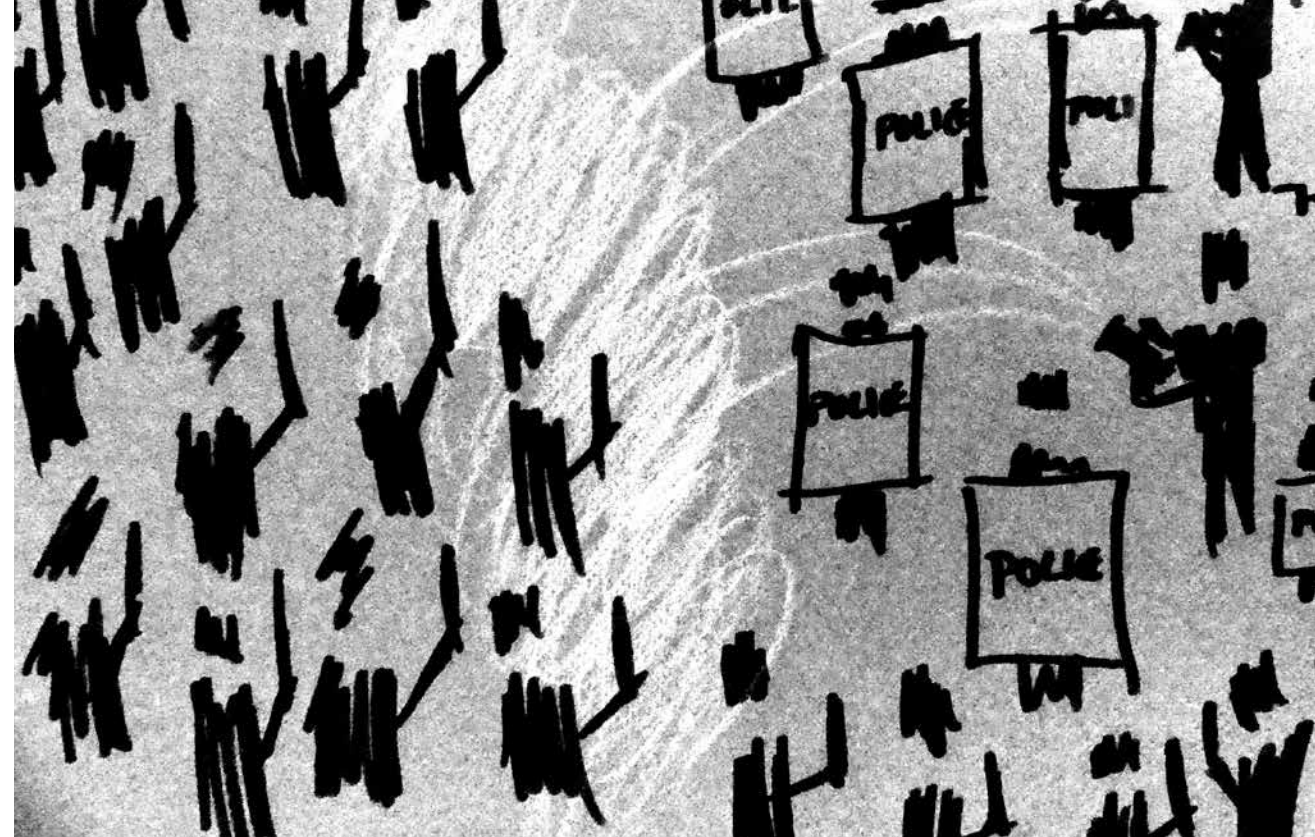
La vie des enfants migrants dans les camps, a fortiori lorsqu'ils ne sont pas accompagnés de leur famille, est faite d'une accumulation de violences. Cette violence, c'est en premier lieu celle qu'ils fuient, d'eux-mêmes ou envoyés par leurs parents, pour leur propre sauvegarde. Pour la grande majorité des enfants réfugiés de Calais, la guerre ou la répression dans leur pays d'origine les accompagne depuis leur naissance. Le voyage pour parvenir jusqu'en Europe puis jusqu'à Calais est également violent. De nombreux migrants, et parmi eux des enfants, ne survivent pas aux traversées des déserts, aux passages des frontières, à la répression des États, aux conditions sanitaires inhérentes ou aux trajets maritimes. Arrivés enfin dans des pays riches et en paix, aux « Droits de l'Homme » tant vantés, leur condition reste indigne.

VIOLENCES DANS LA JUNGLE

Coincés à quelques kilomètres de ce qui est le rêve de la majorité des mineurs isolés de Calais, la violence intrinsèque saute aux yeux : vivre dans un bidonville, livré à soi-même, subissant les violences dans et hors du camp, subsistant jour après jour pour survivre et tenter, la nuit, de monter dans un camion allant en direction de l'Angleterre.

Les violences dans la « Jungle » sont fréquentes. L'ONG britannique Refugee Rights Data Project a mené une série d'enquêtes au sein du camp de Calais, de Dunkerque, et des plus petits camps du littoral³. Il en ressortait que les deux tiers

³ Les différentes enquêtes sont disponibles et consultables en Français ou en Anglais sur le site internet du Refugee Rights Data Project.



NAVEED*, 15 ANS, AFGHAN

J'ai connu Naveed, un jeune Afghan de 15 ans, en avril 2016 à Calais mais il habitait déjà dans la « Jungle » depuis plusieurs mois. Son père, officier dans la police afghane, avait été tué par les Talibans. Sa mère l'avait envoyé rejoindre son frère qui vit à Londres afin de le protéger. Comme beaucoup d'enfants, il n'a pas l'argent nécessaire pour payer un passeur et doit donc se débrouiller seul ou avec des amis en prenant de grands risques. Un jour, Naveed rentre dans le restaurant des enfants avec des yeux rouges, gonflés par les gaz lacrymogènes et de nombreux hématomes : « Je suis venu en Europe parce que je croyais qu'il y avait les Droits de l'Homme ici, mais il n'y en a pas plus qu'en Afghanistan. Là-bas, les policiers ne frappent pas les enfants. » me dit-il.

Quelques mois plus tard, alors qu'il tentait de passer en Angleterre durant la nuit, Naveed s'est caché avec un de ses amis dans un buisson afin d'échapper aux policiers qui les poursuivaient. L'un des agents a tiré à bout-portant et à l'aveugle dans leur direction. Le tir a atteint l'arrière du crâne de Naveed et l'a été laissé inconscient sur le bord de la route. Les pompiers sont arrivés plus tard, alertés par des bénévoles pour l'emmener aux urgences. Le traumatisme crânien est sévère et il en gardera des séquelles toute sa vie : migraines permanentes et crises d'épilepsie.

des mineurs interrogés déclaraient ne jamais se sentir en sécurité dans le camp. Les raisons les plus fréquemment invoquées sont relatives à l'insécurité dans le camp, les bagarres et les mafias, les conditions météo, le fait d'être victimes de citoyens calaisiens racistes ou d'être chassés de leur abri par l'État. Mais ce que les enfants disaient redouter le plus à Calais, ce sont les violences de la part des policiers.

* Prénom modifié

LE KIDS CAFÉ

Le Kids Café a été installé au mois d'avril 2016 dans l'une des échoppes inaffectées de la Jungle. L'initiative est celle d'un bénévole afghan, Sikander, réfugié en Europe depuis plusieurs années et de Mary Jones, tous deux membres de l'association Jungle Books. Ils souhaitaient créer un lieu réservé aux mineurs qui puisse rester ouvert tard le soir afin de les protéger et de leur offrir un refuge sûr. Chaque jour, grâce au concours de plusieurs associations (dont Enfance Majuscule qui fournissait de la viande deux fois par semaine) et à la disponibilité de bénévoles de toutes nationalités, incluant des réfugiés, le Kids Café a fourni environ 200 repas gratuits, permis aux enfants de suivre des cours d'anglais et de français et leur a proposé un accompagnement dans leur demande d'asile. Ce fut un lieu de rencontres, d'échanges, de jeux et de soutien pour les enfants dans un espace qui leur était consacré.



VIOLENCES POLICIÈRES

L'usage de la force par la police à l'encontre des migrants est fréquent, il en va de même à l'encontre des enfants. J'ai souvent entendu des enfants me dire : « La police française était la pire de tous les pays que j'ai traversés. »

Au quotidien, ce sont les « dégage ! » et les insultes, souvent racistes, dont les enfants, s'ils n'en comprennent pas toujours le sens, perçoivent toujours la violence à leur égard. Mais également l'usage du gaz lacrymogène, au début de façon répressive, puis préventivement, presque tous les jours ou toutes les nuits, en proportions démesurées, sur les abris de fortune du camp.

Les violences physiques contre les enfants sont fréquentes. Il ne s'est pas passé une journée sans que je croise un enfant dont les bleus témoignaient d'une interpellation durant la nuit. Parfois, ce sont des bras ou des jambes cassés, des hématomes dûs aux tirs de flashball. Souvent, ces blessures sont soignées avec les moyens du bord ou à la clinique installée dans le camp mais rarement à l'hôpital où les enfants craignent de se rendre, sans y être encouragés par des bénévoles.

Les violences faites aux enfants prennent souvent la forme d'humiliations ou de violences psychologiques dans ce qu'il leur reste de plus précieux : leur contact avec leurs parents et leur famille. Régulièrement, des enfants sont venus se plaindre auprès de moi de s'être fait voler leur téléphone portable, seul lien possible avec leurs parents, leur famille, leurs amis, par la police lors d'une arrestation. D'autres fois, des enfants revenaient pieds-nus après s'être fait confisquer leurs chaussures par les policiers, pratique humiliante ancienne à l'encontre des migrants, et qui semblait avoir disparu.

Un autre exemple de cette violence à l'égard des enfants a eu lieu lors de l'opération policière du mois de juillet qui visait à fermer les restaurants de la « Jungle » : le Kids Café, espace réservé aux enfants, fut l'objet d'un déchaînement particulièrement atterrant. Les quelques enfants qui s'y trouvaient lorsque les agents entrèrent, furent littéralement jetés dehors. Les stocks de denrées, y compris celles non-périssables, furent mis aux ordures. Au moment de ressortir, un policier, portant une arme en bandoulière, nous menaça lorsqu'il vit un jouet en plastique en forme de fusil rouge et jaune que nous avons eu l'obligation de jeter.

LE BUS DES FEMMES ET DES ENFANTS

Le Centre « non officiel » des femmes et des enfants a été créé en 2015 dans le camp de Calais par une bénévole très engagée, Liz Clegg. En mars 2016, suite à la destruction de la partie sud de la « Jungle », le centre a été installé près du quartier des familles dans un bus à impériale. Chaque jour, des bénévoles y accueillaient des femmes et leurs enfants ainsi que de très jeunes mineurs isolés et leur proposaient des activités éducatives et ludiques, des informations, un soutien médical, des distributions diverses de ce qui était nécessaire à la vie des familles dans le camp.





LE REFUGEE YOUTH SERVICE

Anciennement appelé « Baloo's Youth Centre » en référence à l'ours bienveillant du Livre de la Jungle, le centre de jeunesse de la zone sud qui accueillait une centaine d'enfants, six jours par semaine, a déménagé vers le nord au début de l'été 2016. Médecins Sans Frontières et une association d'assistance psychologique britannique se sont associés au projet pour fonder le « Refugee Youth Service ». Espace de protection et de rencontre avec les adolescents réfugiés, le Centre proposait des activités ludiques, des enseignements de langues et de mathématiques, une assistance psychologique et médicale, de l'aide aux démarches administratives et distribuait régulièrement des vêtements.

LE RÔLE DES ASSOCIATIONS DANS LA PRISE EN CHARGE DES MINEURS DANS LA « JUNGLE »

En faisant preuve d'humanité envers les enfants réfugiés, les associations et ses bénévoles sont regardés avec méfiance par les pouvoirs publics et vivent des humiliations quotidiennes.

Malgré la présence de plusieurs centaines d'enfants – plus d'un millier à la fin de l'été 2016 – l'État français a délégué les tâches de protection et d'accompagnement de l'enfance dans le camp aux associations, parfois mandatées officiellement telles que La Vie Active et France Terre d'Asile, parfois de facto à des associations, ONGs et collectifs français, britanniques ou venus d'autres pays européens. Aucun dispositif spécifique n'a été mis en place pour accueillir l'intégralité des mineurs durant leur séjour à Calais.

« Je suis venu en Europe parce que **je croyais qu'il y avait les Droits de l'Homme ici**, mais il n'y en a pas plus qu'en Afghanistan. Là-bas, les policiers ne frappent pas les enfants. » **NAVEED**

La Vie Active, par exemple, hébergeait un nombre relativement important d'enfants dans son Centre d'Accueil Provisoire et privilégiait les mineurs dans l'attribution des places d'hébergement. Plusieurs éducateurs étaient employés par cette association afin d'accompagner les enfants et adolescents. Dans une autre partie de la « Jungle », La Vie Active avait ouvert un lieu de mise à l'abri des femmes accompagnées de leurs enfants de moins de douze ans. Cela posait évidemment le problème de leurs enfants plus âgés et surtout des mineurs isolés plus jeunes, pour lesquels l'entrée était également interdite.

De nombreuses autres associations et bénévoles ont joué le rôle d'intermédiaires entre les enfants et l'État en allant à la rencontre des mineurs, les signalant auprès des administrations compétentes qu'elles soient françaises ou anglaises dans le cadre des réunifications familiales, et les accompagnant durant leur séjour dans la Jungle. Il est à ce titre important de souligner les travaux indispensables pour la protection des mineurs isolés de l'association Baloo's Youth Centre et de Médecins Sans Frontières qui ont créé un centre de jeunesse au milieu du camp, de l'association Jungle Books et de ses partenaires pour le Kids Café, ou encore du « Unofficial » Women and Children's Centre pour les enfants de moins de douze ans.

LA MISE À L'ABRI EN DEHORS DU CAMP ET LA PRISE EN CHARGE ASSOCIATIVE

Aucun enfant ne devrait vivre dans de telles conditions. Leur volonté de rejoindre l'Angleterre et l'étanchéité de sa frontière rendent un séjour plus ou moins long dans le camp obligatoire. Accepter d'entamer des démarches afin d'être hébergé et pris en charge en France signifie pour ces enfants abandonner leurs objectifs. Pour la plupart de ceux que j'ai rencontrés, ce n'était pas envisageable. Des hébergements d'urgence, par les associations ou chez des bénévoles, restent parfois des solutions temporaires indispensables à la sécurité et à la santé de ces enfants.

Pour ceux qui expriment le souhait de rester en France, c'est l'association France Terre d'Asile qui effectue les démarches auprès de l'Aide sociale à l'enfance et les prend intégralement en charge dans sa Maison du Jeune Réfugié à Saint-Omer pendant le temps que durent les démarches, jusqu'à la décision du Juge des enfants concernant leur placement et la décision des autorités concernant leur asile.



L'ACCÈS DES ENFANTS À L'ÉDUCATION

Est-il nécessaire de rappeler que l'accès à l'éducation des enfants doit être garanti par l'État conformément à la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (art. 28 et 29), à la Déclaration des droits de l'homme (art. 26) ou au droit français (art. L131-1 du Code de l'éducation) ? À Calais, la très grande majorité des mineurs, à plus forte raison s'ils ne sont pas accompagnés de leur famille et s'ils sont jeunes, est totalement déscolarisée. Des cas de refus de scolarisation des enfants réfugiés par les directions d'écoles du Calaisis m'ont été rapportés, symbole de l'hostilité dont peuvent être victimes les plus jeunes. L'Éducation nationale a ouvert au mois de juin 2016 un « Dispositif d'Accueil et d'Enseignement » initialement prévu pour accueillir jusqu'à 60 élèves et dont les cours étaient assurés par deux instituteurs. Mais sa conception inadaptée au camp n'a pas permis l'accueil massif d'enfants : moins d'une dizaine par jour.

Plusieurs écoles associatives ont été créées au sein de la Jungle afin de permettre cet accès indispensable à l'éducation, ouvertes aux enfants et aux adultes pour apprendre le français et l'anglais : l'École Laïque du Chemin des Dunes est l'école française du camp. Elle a été créée en 2015 par Zimako Jones, lui-même réfugié nigérian. De nombreux adolescents y viennent chaque jour de la semaine et elle dispose d'une classe accueillant une dizaine d'enfants de moins de 8 ans encadrés par des instituteurs de maternelle et du primaire ; Jungle Books est une association tenue par des bénévoles Anglais, Français et Afghans. Bibliothèque à l'origine, elle s'est depuis transformée en école ouverte à tous les âges. D'autres écoles ont été créées par les communautés de réfugiés elles-mêmes telles que l'École du Darfour des Soudanais et l'École des Oromos éthiopiens. Enfin, depuis juillet 2016, le Centre de jeunesse, cogéré par Médecins sans Frontières et l'ONG anglaise Refugee Youth Service, propose des cours de langues et de mathématiques réservés aux adolescents de 10 à 18 ans, fréquentés par une cinquantaine d'élèves.

DES ASSOCIATIONS INDISPENSABLES SUR LE TERRAIN

Il est difficile d'appréhender et d'évaluer l'action qu'ont eue ces associations présentes sur le terrain et travaillant directement au contact des enfants et des adolescents. Leur travail, ignorant parfois les procédures mais toujours d'une grande bienveillance et humanité à l'égard des plus jeunes, a été indispensable en l'absence notoire de toute protection étatique de l'enfance.

Leurs moyens très limités et le contexte très spécial, ont représenté un frein à leur action. L'absence d'intérêt porté par les institutions à la situation des mineurs non-accompagnés n'a fait que rendre plus difficiles leurs tâches. Tous les mineurs du camp n'ont malheureusement pas été en contact avec ces structures. Si les actions des associations dans la « Jungle » de Calais pour venir en aide aux enfants peut donner l'impression d'avoir été un tonneau des Danaïdes, elles ont été indispensables pour leur sécurité, leur socialisation et leur état psychologique pendant leur séjour, parfois long, dans le camp.



LA SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE DES ENFANTS

Par manque d'hygiène de vie, à cause de la fatigue, du manque de sommeil dû à leur vie nocturne, du stress, de la promiscuité, du froid, les enfants de la « Jungle » sont victimes de maux et de symptômes qui mettent leur santé en danger tant physique que psychique. Tous les mineurs ont une toux chronique causée par la pollution issue des industries pétrochimiques proches. Beaucoup de mineurs isolés se mettent à fumer en prenant exemple sur certains adultes, parfois du cannabis, et dans de plus rares et plus graves cas, prennent des drogues dures.

L'hygiène dans le camp est très problématique. Les rats détalent et les détritus jonchent le sol. L'État a été forcé par la justice d'installer des points d'eau et des douches. Mais leur accès est très réglementé : 500 douches sont disponibles par jour pour une population qui a dépassé les 10 000 personnes à la fin de l'été 2016, et l'attente est longue avant de pouvoir y accéder. Cela contraint les enfants à utiliser, lorsque leurs finances le leur permettent ou lorsque leur propriétaire est généreux, les « hammams » pour se laver. Le manque d'hygiène provoque fréquemment la purulence de l'acné des adolescents et cause des infections sur les moindres plaies. Ces conditions entraînent la prolifération de la gale, très fréquente chez les enfants.

L'accès aux soins est difficile car les enfants ont souvent peur d'aller à l'hôpital. Créée par Médecins Sans Frontières, une clinique est désormais gérée par l'hôpital de Calais et des équipes de médecins en maraude dans la « Jungle » permettent néanmoins d'assurer un minimum de soins.

DES ENFANTS PRIVÉS D'ENFANCE

Les enfants de la « Jungle », usés par la vie, vieillissent prématurément, comme leurs traits physiques en témoignent. Après un voyage éprouvant et quelques mois passés dans le camp, à ne pas dormir, à côtoyer les rats et les détritus, à respirer les vapeurs chimiques des industries voisines, ils sont comme le symbole d'enfants privés d'enfance. Le journal britannique « The Sun » titrait au mois d'octobre à propos d'un mineur afghan rentré légalement grâce au regroupement familial, qu'il semblait avoir 40 ans.

L'inactivité et le désœuvrement dans le camp sont difficiles à vivre pour des jeunes qui ont connu autant de drames, qui ont dû prendre des risques et qui ont des responsabilités trop importantes pour leur âge. Ils se sentent en arrêt dans le temps, « bloqués dans la Jungle ». La tristesse et l'inquiétude sur l'avenir amènent leur lot de conséquences sur leur santé psychique : désocialisation, stress, bouffées délirantes, dépressions...

VIVRE SANS SES PARENTS

Nous, qui chaque jour prenons soin de nos enfants avec attention et amour, qui veillons à leur épanouissement, leur éducation et leur bonne santé physique et mentale, avons, dans nos pays épargnés depuis plus de 70 ans par la guerre sur notre territoire, tenté de protéger ceux que nous pouvions, des chocs, traumatismes et maladies qui frappent ces mineurs exilés.

Ces enfants parcourent des milliers de kilomètres seuls et arrivent dans des pays inconnus et souvent hostiles dont ils ne parlent pas la langue. Imaginons un instant l'angoisse qu'ils ressentent d'avoir perdu ou laissé derrière eux dans des pays en guerre des parents aimants, l'inquiétude ressentie pour eux, leur absence quotidienne, l'amour que seul un proche peut leur procurer, les fêtes de famille passées seuls à 10 ans dans un bidonville avec comme unique compagnie les souvenirs gravés dans leur mémoire.

À chaque fois qu'une femme bénévole se rend dans le Kids café pour prendre soin des enfants et des adolescents qui y sont présents, l'absence d'une présence maternelle devient flagrante : tous recherchent son attention, sa présence bienveillante et son aide.

QUELLE PROTECTION POUR CES MINEURS ?

L'État a l'obligation d'accueillir et d'héberger tous les mineurs isolés jusqu'à leurs 18 ans. Dans les faits, il est très fréquent que les adolescents de plus de 14 ou 15 ans, a fortiori s'ils paraissent plus âgés, se voient contester leur minorité. Si de jeunes majeurs tentent parfois de se faire passer pour moins âgés qu'ils ne sont afin de bénéficier d'une prise en charge de l'État, l'inverse existe également : des adolescents de 16 ans déclarant avoir plus de 18 ans, persuadés que leur âge serait contesté et attirés par la possibilité de bénéficier de l'aide financière (ADA) réservée aux personnes majeures. Les mineurs isolés ont, en théorie, les mêmes



LA MAISON DU JEUNE RÉFUGIÉ DE SAINT OMER

L'association France Terre d'Asile est mandatée par l'Aide Sociale à l'Enfance pour être l'intermédiaire entre celle-ci et les mineurs non-accompagnés vivant dans la « Jungle » de Calais. L'équipe de protection des mineurs effectuait des maraudes six jours par semaine dans le camp afin de rencontrer les enfants qui souhaitent rester en France et demander l'asile ou qui souhaitent bénéficier d'une mise à l'abri provisoire, le temps de se reposer quelques jours. Leur centre d'hébergement est situé à Saint-Omer, à une cinquantaine de kilomètres de Calais. Initialement, 30 places étaient disponibles mais ce chiffre a été porté à 45 durant l'été, auxquelles s'ajoutent 38 places de stabilisation. France Terre d'Asile accompagne les enfants mis à l'abri en effectuant les démarches administratives auprès de l'ASE pour eux.

droits que les mineurs français lorsque leur minorité n'est pas remise en cause lors des évaluations. Dans les faits, ces enfants n'ont pas ou peu de contact avec l'administration et ils n'ont donc pas l'occasion d'être informés ou de faire valoir des droits dont ils ignorent tout. Les défaillances de la protection de l'enfance à Calais découlent avant toute chose d'un manque de volonté politique et de moyens déployés afin d'améliorer cette situation.

Plusieurs associations prennent le relais de l'État au cœur de la Jungle de Calais en accompagnant les enfants migrants dans leurs démarches : France Terre d'Asile, le Secours catholique, la Cabane Juridique, ainsi que les associations britanniques Safe Passage et Citizens UK. France Terre d'Asile est mandatée par le département pour servir d'intermédiaire avec les enfants et entamer pour eux leurs démarches auprès de l'ASE et leurs demandes d'asile. L'ASE fait confiance à cette association et ne remet pas en doute ses jugements sur la minorité ou non des enfants qu'elle suit.

La France n'est néanmoins pas la seule en cause dans sa gestion des mineurs à Calais puisque le Royaume-Uni est également responsable de la situation. Une loi en faveur des mineurs isolés a été votée par le Parlement britannique en mai 2016, l'amendement Dubs mais son fonctionnement est compromis par manque de volonté politique.

L'article 20 de la CIDE prévoit que « tout enfant qui est temporairement ou définitivement privé de son milieu familial, a droit à une protection et une aide spéciale de l'État. »

LA SITUATION EN ANGLETERRE

Outre-manche, la question de l'accueil des réfugiés divise autant qu'en France. La Grande-Bretagne profite de son insularité qui rend l'entrée sur son territoire difficile. Elle bénéficie en plus du soutien de la France dans la protection de sa frontière en raison des accords du Touquet. L'annonce du Brexit laissait espérer une remise en cause de ce traité. Le Président et son gouvernement

AMENDEMENT DUBS

Le baron Alfred « Alf » Dubs est un lord anglais. Né à Prague en Tchécoslovaquie en 1932, il a été un de ces enfants juifs réfugiés en Angleterre pendant la Seconde Guerre mondiale. Il est un symbole et un militant engagé pour les réfugiés. Début 2016, il propose un amendement à l'« Immigration Act » qui a pour objectif d'accueillir plusieurs milliers de mineurs non-accompagnés, sans famille au Royaume-Uni. Celui-ci est finalement adopté par un vote de la Chambre des Lords en mai 2016. Mais ce texte a subi d'importantes modifications et a été revu à la baisse par le gouvernement anglais. De nombreux blocages et une sévère lenteur administrative ont suspendu durant cinq mois l'application de cet amendement. Finalement, ce sont des dispositions spéciales pour les mineurs isolés de Calais qui l'ont rendu effective quelques jours avant le démantèlement.



